

Les mardis de l'économie



VALEURS ■ L'entreprise clermontoise de e-commerce a externalisé toute sa logistique à l'Esat Pierre-Doussinet

Les bijoux Anna Velazia ont du sens

Les bijoux Anna Velazia sont créés à Clermont-Ferrand. Vendus sur Internet, ils sont conditionnés et expédiés depuis un atelier spécifique à l'Esat Pierre-Doussinet, à Romagnat.

Cécile Bergougnoux

cecilebergougnoux@entrepreneure.com

Avec pudeur, au détour d'une phrase, Charles Marginier glisse : « Je suis concerné par le handicap... dans ma famille. » Ceci n'explique pas cela, mais cela éclaire. Avec sa compagne Agathange Frère, il a fondé, en 2018, Anna Velazia. Une marque de bijoux fantaisie en nacre, pierre et émail.

Les bijoux sont créés à Clermont-Ferrand, siège de l'entreprise, par la jeune femme et son équipe, fabriquées à la main au plus près des matières premières en Inde, en Chine..., commercialisées via un site Internet. Et puis expédiées depuis un établissement d'aide par le travail (Esat) à Romagnat.

Un atelier sur-mesure

En effet, les commandes sont préparées, conditionnées puis expédiées par les travailleurs handicapés de l'Esat Pierre-Doussinet. Il s'agit d'une vraie démarche spécifique, « car même si l'un de nos métiers ici est la prestation d'adressage et de routage, il s'agit de documents papier », précise Sébastien Granier, le directeur. Là, ce



ORIGINE. Charles Marginier et Agathange Frère, les fondateurs d'Anna Velazia (les masques toujours obligatoires dans les Esat ont été retirés uniquement pour les photos). PHOTOS C. B.

trouvent un emploi dans le secteur non protégé. Et, pour cela, cet atelier de bijoux est un formidable outil. Il est très valorisant pour les travailleurs, et porte sur des compétences de l'e-commerce très actuelles. » « C'est un travail très organisé. Il faut être rigoureux », confirme Antoine, concentré pour préparer une boîte cadeau contenant un bracelet.

Ce processus créatif est un peu celui qui a aussi prévalu pour monter le nouvel atelier à l'Esat Doussinet. « Nous avons recruté deux personnes chargées de concevoir un logiciel spécifique pour la logistique. Il le fallait adapté aux travailleurs, à leurs difficultés, à l'Esat aussi et à nos besoins de e-commerce », détaille Charles Marginier.

Un investissement de départ rentabilisé. Car, l'Esat, avec ses 117 travailleurs tous ateliers confondus et ses 23 encadrants, peut s'adapter. « Nous renforçons les équipes de l'ateliers si besoin. De deux ou trois jusqu'à dix travailleurs » explique Marc Rouvier, le moniteur d'ateliers qui encadre l'équipe. Une vingtaine de collaborateurs ont été formés pour assurer les rotations et garantir cette souplesse.

De vraies compétences

Au-delà de l'aspect compétences, c'est à lui qu'incombe de veiller à la bonne mise en œuvre de l'ensemble du projet professionnel du travailleur. « Souvent, l'Esat n'est qu'une passerelle pour monter en compétences et

« De la réception de la commande sur ordinateur, à la gestion du stock, parfois l'assemblage de bijoux si besoin, la préparation des commandes, des colis, l'impression du timbre de suivi jusqu'au bureau de poste où nous portons tout, c'est très prenant », liste Farid. À 47 ans, il a conscience d'avoir appris beaucoup et se lance dans le processus assez lourd de valorisation des acquis de l'expérience du réseau Différent et Compétent. Charles Marginier est aux anges. Là est aussi l'âme des bijoux de la marque Anna Velazia, dans le sourire et les yeux de Farid, Antoine et les autres. ■

plein et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 3,7 millions d'euros. Une belle histoire commencée par un voyage d'amoureux pour gagner d'un licenciement commun de l'entreprise dans laquelle Charles et Agathange se sont rencontrés en 2017. « On ne savait pas du tout ce que nous allions faire. Agathange est revenue à temps

phiste, je suis dans le marketing digital. Cette pause était destinée à nous ressourcer. Nous trouvions tout beau en Italie. Elle a commencé à griffonner des bijoux. Tout part de là. Notre premier bijou est inspiré des motifs d'un portail que nous avons vu. » C'est comme cela que Agathange est devenue Anna Velazia : « Nous vou-



**UN AN D'ABONNEMENT
= UN CRÉDIT D'IMPÔT DE 30 %**

C'EST SIMPLE :

- Souscrivez à un **premier abonnement** d'une durée minimale de 12 mois en version papier ou numérique
- Crédit d'impôt accordé **une seule fois par foyer fiscal** et pour un seul titre de presse
- Cumulable avec les offres d'abonnement Centre France en cours

Abonnez-vous sur www.boutique.centrefrance.com ou par téléphone au 0 800 96 00 30

Credit d'impôt réservé aux nouveaux abonnements particuliers. Valable jusqu'au 31/12/2022.